CUEILLEUR

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:04)

[1] CUEILLEUR Agriculture - Agronomie

nom masc.
Etymologie FEW II-2 900a : colligere

Définition Personne qui fait l'action de cueillir*.

Citations

- L’en doit cueillir les fruis sans brisier les rainceaux et les cueilleurs en soi bien gardant de tumber des arbres ou l’en queult le fruit sanz battre de perches.
 Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx, 10227, 1373, V, chap. 1, fol. 105r.*